

Ministère de la culture et de la communication

Préfecture de la région d'Ile-de-France

Direction régionale des affaires culturelles
Service régional de l'archéologie

ABACA Environnement
M. Ghislain Peyretout
47 avenue de Verdun
64200 BIARRITZ

Affaire suivie par : Jean-Marc GOUEDO
Tél : 01 48 13 14 64
Fax : 01 48 13 01 70
Mél : jean-marc.gouedo@culture.fr
BF/JMG/ [2010-] 2010 n° 550
Votre dossier réf.: Auto 2001 secteur Tulipes à Gonesse

23 FEV. 2010
Saint-Denis, le 23 FEV. 2010

Le projet qui m'est parvenu sur la commune de Gonesse, Nationale 370 - Les Tulipes de France, cadastré ZP parc. 123-125-127-38, compte tenu du remaniement ancien du terrain, n'est pas susceptible de porter atteinte à la conservation du patrimoine archéologique. En conséquence, je vous informe qu'aucune prescription d'archéologie préventive ne sera formulée dans le cadre de l'instruction de ce dossier.

Il conviendra toutefois que vous informiez la Direction régionale des affaires culturelles / service régional de l'archéologie de toute découverte fortuite qui pourrait être effectuée au cours des travaux, conformément aux dispositions du code du patrimoine, art. L 531-14.

Pour le Préfet de région d'Ile-de-France, Préfet de Paris
et par délégation

La Directrice régionale des affaires culturelles

Jacqueline DEGROS
Conservateur en Chef du
Patrimoine, Adjointe au
Conservateur Régional de
l'Archéologie

Bruno Foucray

Conservateur régional de l'archéologie d'Ile-de-France